

■ **L'Arche à Pain, G. et M. Sarrasin**, à Lausanne, société en nom collectif, exploitation d'une boulangerie-pâtisserie (FOSC du 19.05.2000, p. 3983). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne le 14 novembre 2002. La raison sociale devient : **L'Arche à Pain, G. et M. Sarrasin en liquidation**.  
Journal no 12339 du 19.12.2002  
(00792862 / CH-550.1.003.574-1)